

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Articles L.2121-10 et R.2121-7 du CGCT

Ordre du Jour

LE MAIRE de Chevigny-Saint-Sauveur a l'honneur d'informer ses administrés que le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session ordinaire le MARDI 30 JUIN 2026 à 18 H 30 à l'Hôtel de Ville Salle Simone-Veil (accès par la cour arrière)	1	ASSEMBLÉES – Désignation d'un secrétaire de séance
	2	ASSEMBLÉES – Approbation du procès-verbal du conseil municipal extraordinaire du 5 juin 2026
	3	Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables
	4	DOMAINE ET PATRIMOINE - Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AK numéro 18 « Sur la Goulotte » appartenant à Madame Marie-Claude CORNETTE - Autorisation donnée au maire pour signer l'acte authentique notarié à intervenir
	5	Représentants du conseil municipal - Désignations auprès de l'ASSOCIATION DES MAIRES POUR LE CIVISME
	6	Subvention accordée à l'association CHEVIGNY GYM 21 - Exercice 2026
	7	FAMILLES ET PARENTALITÉ – Approbation du principe de renouvellement de la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales

Hôtel de Ville de Chevigny-Saint-Sauveur, le 24 juin 2026

Le Maire,


Guillaume RUET

